



En Belgique, l'essor d'un marché clandestin de ventres à louer sur Internet relance le débat sur la légalisation de la gestation pour autrui (GPA). Alors qu'un tourisme reproductif florissant se développe en Europe de l'Est.

UKRAINE

# VENTRES À LOUER

« **Devenez mères porteuses! Rémunération à partir de 3 000 euros.** » La petite annonce est illustrée par la photo d'une jeune fille blonde et mentionne un numéro de téléphone. Elle figure dans le mensuel gratuit des sorties de Kiev, en Ukraine. Là-bas, la maternité de substitution ressemble à un job comme les autres.

Sur les forums Internet, les déclarations de bonnes intentions et les témoignages se succèdent: « Les gens disent que c'est inhumain. Que dire de ceux qui ont 10 enfants et ne sont pas capables de les élever? Qu'y a-t-il de mal à ne pas pouvoir en avoir et payer pour cela? », interroge Natalka (\*), 28 ans. « Je ne vais pas abandonner « mon » enfant puisqu'il n'est pas vraiment de moi, justifie Ganna, 25 ans. Quand je vois les visages heureux des parents, je me dis que j'ai fait quelque chose de bien. » Mais dans cet ex-État soviétique où le salaire mensuel moyen plafonne à 200 euros, le refrain du don désintéressé connaît quelques couacs. Si les Ukrainiennes acceptent de prêter leur utérus pour des couples français, belges ou allemands, c'est généralement pour l'argent. Car là-bas, le mot « étranger » rime avec « fortuné » et, à l'école du capitalisme sauvage, on joue avec ce que l'on a.

Depuis peu, l'Europe de l'Est figure parmi les destinations de choix des couples européens confrontés à l'infertilité, en quête de leur « bonne fée ». Tarifs low cost et législation plus souple, les agences et cliniques spécialisées dans le « bébé business » s'y sont multipliées: on en recense une vingtaine en Ukraine, 17 en Tchéquie et une quarantaine en Pologne. Le coût des programmes de maternité de substitution s'échelonne entre 15 000 et 30 000 euros, « une moyenne ». Il faut compter plus de 50 000 dollars pour un enfant « made in America » contre seulement 10 000 en Inde, la nouvelle destination à la mode du tourisme procréatif.

« **En Ukraine, quasiment chaque centre de reproduction a sa liste – confidentielle – de candidates possibles** », affirme Fédor Dakhno, le père du premier bébé-éprouvette ukrainien, qui dirige l'Institut de médecine reproductive de Kiev. S'il n'existe pas de chiffres officiels, on estime à plus d'une centaine le nombre de mères porteuses recrutées chaque année par les cliniques spécialisées. Les chiffres du marché clandestin sont vraisemblablement du même ordre, si ce n'est plus importants.

# UKRAINE VENTRES À LOUER



La clinique Isida, ovni dans la banlieue triste de Kiev. Cette maternité est le premier centre spécialisé dans la reproduction assistée d'Ukraine.

Un pack VIP propose aux parents une surveillance 24 h/24 h de leur mère porteuse

Basée à Kharkhiv dans l'ouest du pays, la société privée «La Vita Felice» («la vie heureuse»), propose aux couples stériles ses forfaits «clés en main», alliant tourisme et maternité de substitution: de l'insémination au choix d'une mère porteuse sur catalogue en passant par les billets d'avion, la réservation d'un appartement, sans oublier la traduction et l'assistance juridique. Consulter le fichier des gestatrices coûte 1 000 dollars, la location d'un appartement pour un mois – le temps d'assister à la naissance de l'enfant et de régler les formalités administratives – 100 dollars. Un pack VIP est même disponible, garantissant aux futurs parents inquiets et absents une surveillance 24 h/24 h de leur «nounou». Histoire de vérifier que la grossesse se déroule bien, sans excès ni arnaque. Le dédommagement de la mère porteuse ne dépassant généralement pas les 3 000 euros, la marge des médecins, juristes et autres sociétés intermédiaires reste plutôt confortable.

«Ce n'est pas une industrie lucrative, nous parlons quand même de médecine!», s'emporte Konstantin Lebedev, le directeur de la clinique Isida, maternité fétiche de l'oligarchie et premier centre spécialisé dans la reproduction assistée d'Ukraine. Architecture futuriste aux vitres émeraude, suites de luxe avec bouteilles de champagne et vigiles dissuasifs dans le hall scintillant, Isida fait figure d'ovni dans la triste banlieue de Kiev. 350 employés, 700 bébés par an. Le chiffre d'affaires de 2007? 10 millions de dollars. «Depuis l'accident du réacteur de Tchernobyl, l'infertilité concerne de plus en plus de couples, en Ukraine comme ailleurs», poursuit Lebedev. Des personnes qui ont désormais les moyens financiers d'accéder à une aide médicale. Inauguré il y a quatre ans, son centre a encore de beaux jours devant lui. Certains experts estiment que l'infertilité concernerait près de 15% des couples, et un tiers d'entre eux à l'avenir. Grossesses tardives, malformations génétiques, études à rallonge, stress, pollution ou difficultés économique ont une incidence démontrée sur la fertilité, expliquant le boom des techniques de procréation assistée (PMA).

«Seulement 20% de la patientèle d'Isida viendrait de l'étranger: Europe de l'Ouest, Asie ou Israël.» Lebedev – Managing Director, MBA, comme l'indique sa carte de visite – ne rechigne pas à vanter les atouts de sa clinique, reconnue conforme aux standards médicaux internationaux: technologies de pointe, services dignes de l'hôtellerie de luxe et biologistes allemands



Fedor Dakhno, le père du premier bébé-éprouvette ukrainien, qui dirige l'Institut de médecine reproductive de Kiev.

## 50 «BÉBÉS PORTÉS» PAR AN EN BELGIQUE

En Belgique, si rien n'interdit les mères porteuses, l'absence de réglementation encourage toutes les dérives. Depuis le boom des technologies de fécondation assistée, 50 000 à 100 000 «bébés miracles» sont nés dans le pays. Et une cinquantaine de gestations pour autrui (GPA) seraient réalisées chaque année dans deux des dix-huit centres de procréation médicale assistée (PMA). Si la pratique reste soumise à des conditions très strictes, sans contrepartie financière, sur le web, les «bonnes fées» ou couples désespérés prolifèrent. En janvier dernier, une femme a par exemple été interpellée après avoir proposé sur un forum de «fabriquer un bébé pour 25 000€». À l'heure où tout s'achète et se vend, le législateur belge s'est pourtant toujours refusé à trancher. En 2005, l'affaire de la petite Donna relançait le débat sur la maternité pour autrui. La mère porteuse, originaire du Limbourg et inséminée par le sperme de l'un des commanditaires, avait annoncé le décès de l'enfant in utero avant de le revendre dès sa naissance à un couple de Néerlandais. Désireux de porter plainte, le couple demandeur s'est retrouvé face à un vide juridique complet. Dans son avis rendu en 2004, le Comité consultatif de bioéthique insistait déjà sur la nécessité de réguler cette pratique. Des propositions de loi ont été ébauchées, mais rien de concret n'a encore été formulé.



# UKRAINE VENTRES À LOUER

## Le « ventre » doit être âgé de 35 ans, en bonne santé et avoir déjà porté un autre enfant

au sein du personnel. Pour autant, il n'apprécie guère la référence à un commerce florissant : « Ici, on se concentre sur l'éthique », martèle-t-il. À l'entendre, la maternité de substitution ne représente qu'une infime partie des activités d'Isida, « quelques couple par mois ». Des activités qui se limitent au médical : insémination, accouchement ou suivi de la grossesse. « Point. »

**Les entremetteurs entre couples étrangers et mères de substitution sont plutôt à rechercher du côté des agences qui attirent leurs clients sur Internet**, à grands coups de sites interactifs traduits en plusieurs langues et animations sur fond pastel. Dans le bureau étriqué de Rojusconsult, une société russe spécialisée dans le conseil juridique, Vadim V. Nastojaschij, mâchoire crispée et œil rivé sur sa montre, a du mal à se détendre. « Les médias étrangers donnent une image désastreuse de la situation », pointe-t-il d'un doigt accusateur. S'il refuse de dévoiler son fichier « mères porteuses », il consent à énumérer, presque mécaniquement, les critères de sélection de la maison : le « ventre » doit être âgé de moins de 35 ans, être en bonne santé et avoir déjà porté un autre enfant afin de « reporter l'affection maternelle sur sa progéniture ».

En pratique, rien ne garantit que ces critères soient respectés. Afin de rassurer les parents d'intention, les jeunes femmes sélectionnées passent un examen physique et psychologique pour s'assurer de leur « aptitude au programme ». Traduction : leur faire comprendre qu'elles ne sont que les « baby-sitters ». Un contrat est ensuite signé avec les « commanditaires ». Certaines clauses peuvent imposer un régime strict pendant la grossesse, prévoir la conduite à adopter en cas de nouveau-né handicapé, voire mentionner une prime en cas de naissance multiple.

**« Avoir des enfants est un droit universel, reconnu par notre Constitution »**, plaide-t-il. « Nous aidons simplement les couples malchanceux à faire valoir cette prérogative fondamentale. Sur notre sol, l'enfant né par mère porteuse appartient aux parents-clients. » Pour la forme, Nastojaschij prétend refuser les requêtes des couples homosexuels ou de femmes célibataires, mais aucune véritable enquête n'est menée sur les demandeurs étrangers. L'argent adoucit les lois. Ou les complique, comme en témoigne l'épopée judiciaire de Jeanette Runyon. Depuis octobre 2007, cette citoyenne américaine ayant acquitté 30 000 dollars à une agence ukrainienne en échange d'un programme de maternité de substitution est poursuivie pour trafic d'enfants. Après la naissance de son bébé, elle est interpellée par la police locale lors de son retour vers les États-Unis, faute de papiers en règle. Si la GPA est légale en Ukraine, la corruption rend les autorités lunatiques et plus ou moins bien disposées à l'égard des étrangers. Aujourd'hui, Jeanette Runyon risque 15 ans de prison, son enfant a été provisoirement confié à Irena Kalpystchka... la vice-maire de Kiev. Un bébé, oui, mais à quel prix ? **PRUNE ANTOINE**

(\*) Les prénoms des témoins ont été changés.

**« DANS LES PAYS QUI ONT LÉGALISÉ LA PRATIQUE, CELA SE PASSE PLUTÔT BIEN »**

Psychanalyste et membre associé de plusieurs centres d'éthique biomédicale dans le monde, Geneviève Delais de Parseval vient de publier « **Famille à tout prix** » (Seuil), un ouvrage dans lequel elle dissèque « **la cuisine procréative contemporaine** ».



**Pourquoi l'image des mères porteuses est-elle si sulfureuse ?**

Dans le collimateur de la justice, la problématique des mères porteuses remet en question la notion d'instinct maternel. Dans les années 80, des affaires judiciaires ont défrayé la chronique : on a découvert que, moyennant finances, des femmes étaient capables de vendre leurs enfants à des tiers, de les abandonner. Malgré l'interdiction qui prévaut dans de nombreux pays européens, la gestation pour autrui existe, clandestine et parfois dramatique. Petites annonces désespérées sur des forums, nounous arnaqueuses ou insémination à la maison, certains couples infertiles se disent prêts à tout pour avoir un enfant. Il arrive aussi qu'une grand-mère prête son utérus à sa fille ou que des couples gays et lesbiens se lancent dans une coparentalité expérimentale.

**La gestation pour autrui (GPA) n'est-elle pas psychologiquement dure à vivre ?**

La procréation médicalement assistée (PMA) est dans l'absolu une manière compliquée d'avoir des enfants. Prenez le don d'ovocytes : cette pratique est complètement banalisée alors que son principe est infiniment plus problématique sur le plan psychologique. Une femme se retrouve enceinte d'un enfant qui lui est à demi-étranger, puisque conçu avec les gamètes d'un(e) autre. Même question avec le principe d'anonymat du donneur de sperme : comment fait l'enfant pour retrouver ses racines ? Concernant la GPA, il faut distinguer si elle se limite à une gestation ou si elle comprend également une conception. La GPA dans sa forme simple, c'est à dire lorsque la femme porte un embryon constitué des gamètes du couple d'intention, est assez peu compliquée : l'expérience montre que dans les pays ayant légalisé la pratique, cela se passe plutôt bien. Le dédommagement financier facilite les choses. Un lien très fort se noue souvent entre la mère gestationnelle et la mère d'intention. En Israël, des groupes de parole réunissent les protagonistes autour de leur projet d'enfant. La configuration est plus délicate dans le cas où la femme prête à la fois son ovocyte et son utérus : elle est à la fois gestatrice et génitrice de l'enfant à venir.

**PROPOS RECUEILLIS PAR P.A.**